

BAREME D'HONORAIRES au 1^{er} Mai 2022

Groupe Point Vert Immobilier

TRANSACTION

MAISONS – APPARTEMENTS (TTC - TVA 20%)		
Tranches	Mandat simple	Mandat exclusif ou semi-exclusif
< 149 999 €	6 000 €	5 500 €
150 000 € → 449 999 €	4 %	3.5 %
> 450 000 €	3.5 %	3%
TERRAINS (TTC - TVA 20%)		
< 149 999 €	9 000 €	8 000 €
150 000 € → 449 999 €	12 000 €	10 000 €
> 450 000 €	6 %	5.5 %
LOCAUX COMMERCIAUX (TTC - TVA 20%)		
Cession de bail, locaux commerciaux, fonds de commerces...	5 % TTC Minimum 7 000 €	

LOCATION

Honoraires propriétaire (TTC - TVA 20%)		Honoraires locataire (TTC - TVA 20%)	
Recherche locataire Visite logement Constitution du dossier Rédaction du bail	1 mois de loyer hors charges	12€/m ² en zone très tendue 10€/m ² en zone tendue 8€/m ² reste du territoire	Etat des lieux 3€/m ²
Locaux commerciaux : 10 % du loyer annuel, minimum 1 000 €			

Les honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.
La charge des honoraires est supportée par le vendeur, sauf en cas de succession.